

Paris, le 02 mai 2018

Avertissement : l'amendement surprise trahit l'esprit des EGA

A l'issue de l'examen du projet de loi post-EGA en commission des affaires économiques, son rapporteur, Jean-Baptiste Moreau, a déposé un amendement sortant les produits agricoles et alimentaires du cadre des négociations annuelles. Ceci fera l'objet d'une réunion ce jeudi 03 mai avec le Ministère de l'Economie et des Finances, à qui nous ne demanderons qu'une seule chose : exigez le retrait de cet amendement !

Au vu de la perplexité générale, ressentie même chez certains représentants de l'Etat, force est de constater que la « véritable révolution » apportée par cet amendement n'a fait l'objet d'aucune concertation, ni avec les pouvoirs publics ni avec les syndicats... Mais en satisfait d'autres.

Surpris, Jérémy Decerle, Président de Jeunes Agriculteurs, s'interroge : « Les distributeurs et industriels, qui n'ont pas respecté la charte un mois après l'avoir signée, semblent retrouver un gain d'intérêt avec cet amendement dont on ne voit même pas encore la finalité précise »

Nous rappelons le déséquilibre de base qui faisait la nécessité des Etats Généraux de l'Alimentation : face aux agriculteurs, les distributeurs et industriels ont un poids et une force de lobbying sans équivalents. C'est pourquoi nous ne pouvons qu'être interloqués que ces derniers, malgré des mois de concertation, des milliers d'heures de travail, se réjouissent aussi rapidement de cette annonce imprévue et sans contenu. Si cette proposition du rapporteur Moreau est une si bonne idée, pourquoi ceux qui l'approuvent aujourd'hui ne l'ont pas proposée avant ? Nous avons eu 9 mois pour échanger sur les modalités de cette loi !

De là à penser qu'une nouvelle politique a déjà été préparée en amont, sans les agriculteurs, il n'y aurait qu'un pas. Or, les différentes réunions ont montré que ce manque de transparence est vécu comme un affront par les partenaires, ce qui va à l'encontre de l'esprit des EGA et mène à une impasse.

Nous ne sommes pas fermés au dialogue, ce que nous avons prouvé lors des EGA. Et c'est bien pourquoi nous jugeons cette méthode réductrice par rapport au travail fourni par l'ensemble des syndicats agricoles. Nous demandons ainsi au rapporteur Jean-Baptiste Moreau, aux Ministres Stéphane Travert et Bruno Le Maire et à l'ensemble des participants aux ateliers, de ne pas gâcher cet exercice démocratique en demandant et formalisant le retrait de cet amendement, qui n'est pas construit sur des délais et un consensus suffisants pour aboutir à une bonne réforme.

Bercy doit répondre à cette attente légitime lors de notre réunion de demain. Sous peine de quoi, nous ne pourrions que nous estimer trahis par ceux qui prétendent défendre les agriculteurs.

Contact Presse

Thomas DEBRIX | 01.42.65.86.16 | 06.68.66.15.83 | tdebrix@jeunes-agriculteurs.fr

Fondé en 1957, [Jeunes Agriculteurs](http://www.jeunes-agriculteurs.fr) est le seul syndicat professionnel composé exclusivement de jeunes âgés de moins de 35 ans. Apolitique et indépendant, le syndicat représente 50 000 agriculteurs issus de toutes les productions. Répartis en 14 structures régionales et 95 structures départementales, Jeunes Agriculteurs a pour objectifs de défendre les intérêts des jeunes agriculteurs et de favoriser l'accès au métier d'agriculteur pour assurer le renouvellement des générations en agriculture.